

## Exposition Le Locminé d'Autrefois



Expo à découvrir de  
juin à septembre

Réalisée en partenariat avec  
la ville de Locminé et le club photo  
10 panneaux représentant  
"le Locminé d'Antan"  
seront posés aux endroits  
où les photos ont été prises  
au début du siècle.





*Vœux du Maire à la Résidence  
Clémenceau  
Lundi 29 décembre 2008*

*Cérémonie  
Citoyen d'Honneur  
Samedi 31 janvier 2009*

# Arrêt sur images



*Bienvenue aux  
passeports biométriques*

*Travaux :  
Maison des associations*



## Mairie pratique

28, rue du Général de Gaulle  
BP 30121 - 56501 Locminé Cedex

Horaires d'ouverture :

**Les lundi et mercredi**

9h - 12h / 14h - 17h30

**Les mardi, jeudi et vendredi**

9h - 12h / 14h - 17h00

**Le samedi**

9h - 12h

(Permanence Etat Civil)

Tél. : 02 97 60 00 37

Fax : 02 97 44 24 64

E-mail : mairie@locmine.fr

www.mairie-locmine.fr

## Permanence des élus

**Grégoire SUPER**

Maire et chargé de la communication

Samedi de 10h à 12h

sur rendez-vous

**Hervé LAUDIC**

Premier adjoint

Chargé des sports

et du personnel communal

Lundi de 10h30 à 12h

**Raymond LAUDRIN**

Chargé de l'aménagement

et de l'urbanisme

Jeudi de 11h à 12h

**Loïc LE NY**

Chargé des finances locales

Mercredi de 10h à 12h

**Jacky BARDET**

Chargé des affaires sociales

Lundi de 15h à 17h

**Catherine LE DEVEDEC**

Chargée des affaires scolaires

Mardi de 10h à 12h

**Nadine NICOLAS**

Chargée de la culture

Samedi de 10h à 12h

**André CARO**

Conseiller délégué à l'urbanisme

**Michel BUREAU**

Conseiller délégué à la vie scolaire

## La volonté et les moyens... d'agir

La saine gestion des années précédentes, notre capacité de désendettement étant de trois ans, nous laisse les moyens nécessaires pour continuer à doter notre commune des investissements nécessaires à notre développement économique, social et culturel.

L'ensemble des travaux à venir est conséquent mais ne mettra nullement en péril le budget communal. La gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement permet à la commune de disposer d'une capacité d'autofinancement suffisante pour envisager ces travaux sans recourir massivement à l'emprunt.

Un léger ajustement des taux d'imposition (2%) a été voté par le conseil municipal. C'est un principe de prudence compte tenu de la baisse sensible de la dotation de l'Etat (D.G.F.), cela permet de garder une capacité d'autofinancement suffisante.

La future maison des associations (700 m<sup>2</sup> de locaux), priorité de cette année, qui permettra d'héberger les associations sportives et culturelles ouvrira ses portes le week-end du 12 septembre à l'occasion du forum des associations.

Les travaux de réaménagement de la rue de la Bouillerie (assainissement et voirie), la réfection de la rue du petit train et la création d'un giratoire sur la route d'Auray concrétisent notre volonté d'agir concrètement pour la sécurité des automobilistes, mais aussi des cyclistes et des piétons dans le cadre d'une circulation routière bien organisée.

Ces objectifs pour 2009 ne nous font pas oublier le quotidien de notre cité.

L'écoute, la disponibilité, la mobilisation des élus afin d'être au plus près de vos préoccupations sont la priorité de nos actions quotidiennes.

L'été sera culturel et sportif avec de nouvelles animations.

De juin à septembre la ville s'associe au club de photo de Locminé pour créer une exposition originale. Des panneaux représentant Locminé d'antan seront posés aux endroits où les photos ont été prises au début du siècle.

Le dimanche 5 juillet la ville est partenaire de la Paroisse pour fêter le saint patron de notre cité : Saint Colomban.

Le mardi 11 août : grand départ à Locminé du tour de France VTT. La 9<sup>ème</sup> édition du Tour de France VTT conduira les coureurs d'une butte à une autre... (Départ : butte de Quistinic – arrivée : butte de Montmartre à Paris).

Le 14 août dans le cadre " des nuits de St Jean " un spectacle musical aura lieu place de la république.

De plus durant tout l'été la médiathèque restera ouverte au public.

En septembre : notre partenariat avec l'Atelier de la Gare se concrétisera par le vernissage de la sculpture d'Ennio Bernardo dans le parc de la maison des associations.

Et fidèle à notre devoir de soutien et de solidarité, comme chaque année nous nous retrouverons tous pour la Virade de l'espoir le 27 septembre.

Notre philosophie de l'action est simple... faire mieux chaque jour que la veille.

Grégoire SUPER

Maire

*Bien fidèlement à vous.*

## S O M M A I R E

*Au fil des jours* 2 à 6

*Budget* 7

### Dossier central :

*Tour de France VTT et forum des associations* 8 à 9

*Travaux* 10 à 11

*Infos municipales* 12 à 16

*Annnonce de la fête de la musique* 4<sup>ème</sup> de couv.

**Directeur de publication :**

Grégoire Super

**Président de la Commission de communication :**

Grégoire Super

**Comité de rédaction :**

Aude Guillemet - Agent de communication

Joël Nicol - Directeur Général des Services

**Photos :**

Aude Guillemet - Guy Gardien - Sophie Augereau

**Tirage :** 2500 exemplaires

**Couverture :**

Exposition "Locminé Autrefois"

**Imprimerie - DIAMEN** imprimerie du Morbihan

02 97 60 01 90

N° d'enregistrement : 01 / 2009

## CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 15 JANVIER 2009**

### 1 - Subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association " Olympic Cycliste Locminoise " pour l'organisation de la finale régionale de cyclo-cross.

### 2 - Enquête publique - EARL De Keranno.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande présentée par la société " L'EARL de KERONNO " en vue d'exploiter un élevage de porcs comportant, après extension, un effectif total de 230 porcs reproducteurs, 1 090 porcelets et 1 760 porcs à l'engrais, soit 2 668 animaux équivalents au lieu dit " Kéronno " à Plumelin.

### 3 - Construction d'une salle multifonctions.

Le Conseil Municipal décide de souscrire, pour la construction d'une salle multifonctions, un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le cabinet CREATIQ de Lorient pour les missions suivantes :

Phase " programmation " pour un montant de 15 000 € HT

Phase " assistance concours – marché de maîtrise d'œuvre " pour un montant de 4 500 € HT

### 4 - Zonage et schéma directeur des eaux pluviales.

Le Conseil Municipal décide de signer un marché afin d'élaborer un schéma directeur des eaux pluviales avec le bureau d'étude EGIS EAU de Nantes pour un montant de 27 500 € HT.

### 5 - Changement des translucides de la salle du COSEC.

Le Conseil Municipal décide de confier le remplacement des plaques translucides de la salle du COSEC à l'entreprise LE LUEL de Locqueltas pour un montant de 34 064 € HT.

### 6 - Construction d'un bloc vestiaires sanitaires au stade municipal du Pigeon Blanc.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de réaliser des travaux de construction de vestiaires et sanitaires au stade municipal du Pigeon blanc. Le montant estimé des travaux est de 75 000 € HT.

Le Conseil Municipal : Approuve des travaux tel que présenté et autorise Monsieur Le Maire à lancer la consultation nécessaire au choix des entreprises (procédure adaptée), à signer le marché et à intervenir

Suite p.3 →

## LE TENNIS CLUB DU PAYS DE LOCMINE A FETE SES 30 ANS



Le 7 septembre dernier, le club de tennis du Pays de Locminé a fêté ses 30 ans. Après l'assemblée générale et profitant d'une journée exceptionnellement ensoleillée, les adhérents du club ont suivi les finales du tournoi interne sur les courts de tennis extérieurs. Vanessa LAUDRIN et Loïc BOURLIEUX se sont imposés en finale face à Margaux LE DIO-DIC et Florian DOUARD.

Suite au cocktail, plus de 120 convives se sont réunis dans la salle pour une soirée dansante animée par les Claps, groupe locminoise dans lequel joue François CONAN, père des jeunes joueurs de tennis Antoine et Arthur. Un brin de nostalgie et une bonne dose de convivialité : telle fut la recette de cette soirée qui a permis de retrouver d'anciens membres du club, avec une mention spéciale pour Gilles Godard qui a fait spécialement le déplacement de Paris pour le week-end. Un film retraçant toute l'histoire du club fut projeté pour l'occasion, au plus grand bonheur de tous.

Au cours de la soirée, les membres du club ont tenu à remercier les deux seuls présidents que l'association ait connus, Xavier DREANO et Thierry RADENAC ayant chacun 15 années de présidence à leur actif. Encore félicitations à eux.

## INSECURITE : La préoccupation des élus



Les faits d'incivilité constatés en fin d'année sur Locminé ont provoqué un conseil municipal particulier. Il s'est tenu le 8 décembre dernier en présence du directeur de cabinet du Préfet, du Sous Préfet et du Colonel COAT.

La délinquance dans notre ville était donc l'ordre du jour de la réunion.

La volonté de Grégoire SUPER, Maire, a été de faire le point sur

l'insécurité et d'échanger sur les mesures à envisager pour lutter contre ce fléau.

Le colonel COAT de la gendarmerie s'est montré rassurant en soulignant que la ville de Locminé ne connaît pas une délinquance de grande ampleur.

Des dispositions sont tout de même à prendre afin de lutter contre les actes d'incivilités trop souvent constatés (incendies volontaires, dégradations de véhicules, de bâtiments publics ...). Les représentants de l'Etat ont informé les conseillers municipaux que toute action engagée pour la prévention de la délinquance est susceptible d'être aidée financièrement par l'Etat.

Le conseil municipal va donc prendre le temps de réfléchir sur le sujet. Les décisions seront connues au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année.



## SON ET LUMIERES 19 DECEMBRE

Le spectacle pyrotechnique de fin d'année est désormais devenu le rendez-vous incontournable des locminoïses et des habitants des communes voisines. Soutenue par la Municipalité de Locminé, l'association " Locminé Evènements " en est l'organisateur depuis maintenant 4 ans.

Oublier les soucis du quotidien, rêver à un monde meilleur pendant une demi-heure tel est le but de la soirée. Cette année encore, l'objectif aura été largement atteint puisque plus de 2000 personnes se sont amassées près du parvis de l'Eglise, les yeux émerveillés par les splendeurs des effets pyrotechniques.

Les chants de Noël, la diffusion d'un dessin animé et l'arrivée du Père Noël ont enchanté les enfants. A l'issue de la soirée, l'assemblée s'est retrouvée au restaurant scolaire pour partager une boisson chaude offerte par la Municipalité.

## VŒUX DU MAIRE A LA RESIDENCE CLEMENCEAU

Grégoire SUPER, Maire de Locminé s'est rendu à la résidence Clémenceau le lundi 29 décembre dernier.

Il a adressé ses vœux aux Résidents et au personnel accompagné de Gérard LORGEUX, Député du Morbihan, des membres du CCAS, des élus et de Jean Yves LE SAUX, curé doyen de Locminé.

Il a profité de ce rendez-vous pour remercier le directeur et le personnel ainsi que tous les intervenants au foyer pour leur dévouement et l'affection portée aux personnes âgées. Cette sympathique réception s'est clôturée par le verre de l'amitié en présence entre autre de la doyenne de l'établissement, Marie Belin âgée de 101 ans.



## VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION

La tradition désormais bien établie à Locminé veut que le Maire offre ses vœux à la population le 1<sup>er</sup> vendredi de l'année. La cérémonie s'est donc déroulée à la salle des fêtes le vendredi 2 janvier devant plus de 400 Locminoïses.

Après une rétrospective des travaux réalisés et à venir et des événements marquants de l'année relatés respectivement par Raymond LAUDRIN, Adjoint aux travaux et Hervé LAUDIC, 1<sup>er</sup> adjoint, les jeunes conseillers municipaux se sont présentés (le conseil municipal des jeunes a été mis en place officiellement le 17 janvier)

Grégoire SUPER Maire a ensuite pris place au pupitre. Après avoir dressé l'état



des lieux de l'année écoulée, il a présenté les projets et les priorités du conseil municipal pour les 12 prochains mois.

Développement durable, insécurité, fermeture de l'entreprise DOUX et plan de revitalisation, infrastructures associatives ou pass-foncier tels ont été les sujets évoqués par le premier magistrat de la ville.

Présent à la cérémonie, Gérard LORGEUX, Député du Morbihan, a adressé ses vœux à l'assemblée avant de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Rémi

LORGEUX, ancien élu de Locminé. Emile LE LAUSQUE (absent pour raisons de santé) a reçu la même distinction quelques semaines après.

## CONSEIL MUNICIPAL

à hauteur des besoins définis ainsi que l'ensemble des pièces afférentes à cette opération. Sollicite les subventions au Conseil Général pour le financement de ces travaux.

### 7 - Aménagement de locaux pour les associations sportives et culturelles.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats de l'appel d'offres et de l'avis de la commission d'appel d'offres, décide de confier les travaux d'aménagement des locaux associatifs aux entreprises ci-après :

<u>Lot n°1</u> : maçonnerie, gros œuvre :	
entreprise RONCO :	26 701.16 € HT.
<u>Lot n°2</u> : charpente métallique :	
entreprise B.C.M :	13 860 € HT
<u>Lot n°3</u> : Etanchéité :	
Entreprise HERVIEUX :	20 597 € HT
<u>Lot n°4</u> : menuiseries extérieures :	
entreprise DELALANDE :	31 955.03 € HT
<u>Lot n°5</u> : cloisons sèches :	
entreprise LMH :	20 678.03 € HT
<u>Lot n°6</u> : revêtements de sols souples :	
entreprise LE BEL ASSOCIES :	9 089.42 € HT
<u>Lot n°7</u> : Electricité, VMC, chauffage :	
entreprise DE DECKER :	64 960.50 € HT
<u>Lot n°8</u> : plomberie, sanitaires :	
entreprise MAHE :	12 914.85 € HT
<u>Lot n°9</u> : peinture :	
entreprise MARIVAIN :	7 915.17 €
<u>Lot n°10</u> : ascenseur :	
entreprise ALTI LIFT :	18 000 € HT

### 8 - Acquisition de terrain avec Madame SAMSON - parcelle AL 152.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'acquisition, à titre gratuit, de la parcelle cadastrée AL 152 pour une superficie totale de 1a 35 ca. Les frais inhérents à cette acquisition (acte, enregistrement ...) seront à la charge de la Commune.

### 9 - Evolution du document d'urbanisme.

Le Conseil Municipal considère que l'actuel document d'urbanisme de la commune satisfait les besoins en logement et par conséquent qu'il n'y a pas lieu de faire évoluer ce document.

### 10 - Réalisation d'un programme H.L.M - résidence Arc en Ciel.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'opportunité d'envisager la construction de logements locatifs H.L.M (2 logements situés cité Arc en ciel) compte tenu de la demande en logements sociaux sur la Commune.

Bretagne Sud Habitat projette de construire 2 logements avec un financement

Suite p.4 →

## CONSEIL MUNICIPAL

PLA-I pour attribuer ces logements à des ménages à faibles ressources.

L'office, propriétaire des bâtiments, assurera la gestion et l'entretien de ces logements sans l'intervention de la commune. Une contribution à la réalisation du programme est demandée à la commune sous la forme :

- Autoriser le versement d'une subvention égale à 8 400 € par logement
- D'obtenir une subvention équivalente au montant de la participation pour raccordement aux réseaux publics communaux, prescrite lors de l'autorisation de construire
- De garantir ou de contre garantir le remboursement des emprunts contractés pour le projet en cas de défaillance de l'Office
- D'exonérer BSH de la Taxe Locale d'Equipement en application de l'article 1585 C du code général des impôts.

*Le Conseil Municipal approuve ce projet.*

### 11 - Remise gracieuse de pénalités à la SARL ROUSSEL.

Le Conseil Municipal accorde une remise gracieuse des pénalités de retard pour un montant de 57 €.

### 12 - Comité National d'Action Sociale.

Madame Catherine LE DEVEDEC, adjointe au maire est désignée en qualité de délégué du conseil municipal au Comité National d'Action Sociale en remplacement de Madame Odette PICAUD.

### 13 - Centre Communal d'Action Sociale.

Madame Josiane JAFFRE est désignée en qualité de déléguée du conseil municipal pour composer la commission administrative du centre communal d'action sociale avec Messieurs BARDET, LE NY, PENDELIAU et Madame LE DEVEDEC.

### 14 - Nombre d'adjoints.

Le Conseil Municipal décide de fixer à six le nombre des Adjoints au Maire.

### 15 - Modification des commissions municipales.

La composition des commissions municipales est modifiée comme suit :

#### 1 – Commission finances

Compétences : Budgets, régies, tarifs.  
Président délégué : Monsieur LE NY  
Membres de la commission : Mmes NICOLAS, LE DAIN, LE DEVEDEC, LORGEUX, DANIEL. Mrs LAUDRIN, BARDET, LAUDIC, LE NY et PENDELIAU

#### 2 – Commission Affaires Sociales, Logement, Foyer Logement.

Compétences : Logement, foyer logement, médaille de la famille française, fêtes de solidarité (immeuble en fête, Noël accueil solidarité ...)

Suite p.5 →

## MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES LE 17 JANVIER



Le mardi 2 décembre, les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> scolarisés au collège Jean Moulin et Jean-Pierre Calloc'h avaient élu, parmi leurs camarades de 6<sup>ème</sup> les 16 membres du conseil municipal des jeunes.

Un conseil municipal des jeunes constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif. Il apporte aux enfants et aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une collaboration avec les élus et les services municipaux de la commune.

Le samedi 17 janvier, le conseil municipal des jeunes a été installé dans la salle d'honneur de la Mairie. Accueillis par Monsieur Le Maire et les conseillers municipaux, les jeunes élus ont pris place à l'appel de leur nom. " En tant que conseiller municipal jeune, vous êtes, outre les porteurs de projets, les transmetteurs d'informations et attentes de vos camarades de vos collègues respectifs, mais aussi de la commune " a indiqué Grégoire SUPER, Maire avant de rappeler les objectifs de leur nouvelle responsabilité.

Cathy LE DEVEDEC, Adjointe à la jeunesse et Michel BUREAU, Conseiller Délégué sont les élus en charge du conseil municipal des jeunes.

Les commissions ont été composées lors de la 1<sup>ère</sup> séance du CMJ qui s'est tenue le samedi 7 mars.

#### Commission sport, loisir et culture

Bryan LOHEZIC, Alan ALLIOUX, Vivien MOISAN, Jimmy GRIMAUULT, Fanny LORGEUX, Bérénice DURAND-HIRTZMANN, Flore BLANCHARD, Juliana PREVENCHER, Méline CORLAY, Julien ROBIN, Mathéo GUEGAN ;

#### Commission environnement, cadre de vie et sécurité

Eva GUEFVENEU, Morgane PONDAVEN, Shéhérazade LAGRANGE, Bryan LOHEZIC, Méline CORLAY, Julien ROBIN, Mathéo GUEGAN, Adrien MORICE, Bérénice DURAND-HIRTZMANN, Fanny LORGEUX, Alan ALLIOUX.

#### Le mot des jeunes élus :

*Flore BLANCHARD*

*Nous sommes tous heureux d'être parmi le conseil municipal avec de magnifiques personnes.*

*Julien ROBIN*

*Nous nous sommes présentés car on avait envie d'apporter du renouveau à la commune.*

*Eva GUEFVENEU*

*Nous sommes fiers de faire partie des conseillers municipaux des jeunes pour avoir des nouvelles dans la commune de Locminé.*

*Bryan LOHEZIC*

*Je suis content d'en faire partie et aussi pour rajouter des choses dans la ville.*

*Alan*

*Nous les jeunes conseillers sommes heureux d'apporter des choses nouvelles à notre commune.*

*Adrien*

*Je suis fier de faire partie du conseil municipal des jeunes de Locminé.*

*Jimmy*

*Je me suis inscrit au conseil municipal des jeunes parce que je trouve que c'est intéressant que le Maire nous a accueillis pour voir ce qu'on est capable de dire ou pas capable.*

*Morgane*

*Nous nous sommes proposés pour renouveler la commune et installer de nouvelles choses.*

*Fanny*

*Nous les jeunes conseillers nous sommes très fiers de participer au conseil municipal des jeunes car je suis fière que la mairie nous ait accueillis si gentiment.*

*Bérénice*

*Nous élus du conseil municipal des jeunes souhaitons installer à votre disposition des activités intéressantes et amusantes qui pourront vous distraire dans l'année.*

*Mathéo*

*Je suis heureux de faire partie du conseil des jeunes pour refaire la ville*

*Juliana*

*Nous sommes contents de faire partie du 1<sup>er</sup> conseil municipal des jeunes pour apporter de nouvelles choses.*

*Shérazade*

*Nous sommes heureux que le Maire nous ait proposé de participer au conseil municipal des jeunes et nous sommes heureux d'y participer.*

*Vivien*

*Nous sommes heureux de faire partie du conseil Municipal des Jeunes car nos idées peuvent être déclarées et pour dire ce que nous pensons de notre ville.*

## DEUX LOCMINOIS "CITOYENS D'HONNEUR"

Le bureau municipal a souhaité faire citoyen d'honneur deux personnalités d'horizons divers qui ont marqué l'histoire de Locminé ou qui se sont illustrées dans différents domaines. C'est une première pour la ville de Locminé.

Ainsi, Bernadette CHANONY et Jean HERRAUD ont été conviés dans le salon d'honneur de la Mairie



pour recevoir cette distinction des mains du premier magistrat de la commune.

Bernadette CHANONY a surtout servi dans l'ombre du quotidien et avec simplicité les plus humbles et les plus pauvres de notre commune. Cette ancienne conseillère municipale s'est investie avec tout son cœur comme bénévole dans plusieurs associations à vocation sociale. Cette discrète dame est à l'origine du portage de repas à domicile. Membre du comité d'animation du foyer Clémenceau, membre de l'ADMR durant 20 ans, de la conférence Saint Vincent de Paul durant 32 ans elle est encore à l'origine de la banque alimentaire en 1987 et d'Accueil Solidarité en 1997.

Le Colonel HERRAUD a quant à lui un parcours de combattant exemplaire à son actif. Entré dans la Résistance en 1943, il sera d'abord Caporal sur le front de Royan. Sergent parachutiste, volontaire en Indochine en 1949 il est nommé sergent chef en 1950. Adjudant en 1953 puis sous lieutenant en 1954, le colonel Herraud est fait prisonnier après la chute de l'armée française à Diên-Biên-Phu pendant 4 mois. Promu lieutenant-colonel en 1976, il termine sa carrière militaire en 1981 en tant que commandant de l'école des blindés zairois avec le grade de colonel honoraire des troupes de marine.

Très émus, Bernadette CHANONY et Jean HERRAUD ont remercié la municipalité pour l'honneur qui leur a été fait avec le titre de citoyen d'honneur de la ville de Locminé.

## IL ÉTAIT UNE FOIS, LE MÉDICAMENT ...

Tel est l'intitulé des ateliers pédagogiques de prévention santé, sur le bon usage des médicaments animés par Madame Dominik SEZNEC LE VELLY.

La commission jeunesse a décidé de financer ces ateliers pour la 4ème année consécutive. Docteur en pharmacie, madame SEZNEC est intervenue dans les classes de CM2 des écoles publiques et privées de la commune.

*Ces ateliers pédagogiques répondent à un double objectif :*

- Sensibiliser les enfants sur la prévention des accidents et l'importance de la bonne "observance" des traitements et
- Permettre aux enfants d'acquérir des termes simples du vocabulaire pharmaceutique, de connaître les différentes voies d'absorption et les différentes formes finies de médicaments.



Madame Seznec avec une classe primaire de l'école Notre Dame du Plasker

## CONSEIL MUNICIPAL

Président délégué : Monsieur BARDET

Membres de la commission : Mmes DANET, JAFFRE, HAYS, LORGEUX, GUILLOT. Mrs LE NY, PENDELIAU

### 3 – Commission jeunesse.

Compétences : Etablissements scolaires, restauration scolaire, CMJ

Présidents délégués : Madame LE DEVEDEC et Monsieur BUREAU

Membres de la commission : Mmes DANET, HAYS. Mrs ELEDUT, LE GRAND, PREVENCHER, PENDELIAU

### 4 – Commission sport

Compétences : Activités sportives, vie associative, OMS

Président délégué : Monsieur LAUDIC

Membres de la commission : Mmes HAYS, GUILLOT. Mrs LE GRAND, LE PICHON, PREVENCHER

### 5 – Commission culture

Compétences : Activités culturelles, vie associative, fêtes et cérémonies, médiathèque, cinéma

Président délégué : Madame NICOLAS

Membres de la commission : Mmes LE MOING, LE CORVIC, LORGEUX, LE DAIN, GUILLOT. Mrs BUREAU, LE GRAND, LE PICHON, PREVENCHER, GESTIN

### 16 - Convention d'utilisation de la salle des sports du collège Jean-Pierre Calloc'h.

Le Conseil Municipal décide de reconduire la convention avec l'OGEC de Kersorn pour la location annuelle d'une salle de sports avec vestiaires.

### 17 - Piscine municipale - avenant à la convention de mise à disposition du personnel.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant à la mise à disposition de personnel communal à la CCPL pour le fonctionnement de la piscine. Cet avenant porte sur un complément de remboursement de salaires de 587.55€

### 18 - Conseil Municipal des Jeunes : Adhésion à L'ANACEJ

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'ANACEJ à compter du 1er janvier 2009 afin d'apporter une aide au fonctionnement du conseil municipal des jeunes.

### 19 - Passeports biométriques : convention relative à la mise en dépôt d'une station d'enregistrement.

Le Conseil Municipal décide de signer la convention à intervenir avec les services de l'état relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage.

Suite p.6 →

## CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 24 FEVRIER 2009**

### 1 - Affectation du résultat.

Le Conseil Municipal décide : Pour le budget principal, d'affecter en totalité le résultat de fonctionnement bénéficiaire de l'exercice 2008 en investissement, à l'article 1068 crédeur pour le financement des charges d'investissement soit pour un montant 918 237.94 €.

Le Conseil Municipal décide : Pour le Budget d'assainissement ; de reporter le résultat de fonctionnement bénéficiaire de l'exercice 2008 en report à nouveau en fonctionnement au compte crédeur 002 pour un montant 300 000.00 € et d'affecter en investissement, à l'article 1068 crédeur pour le financement des charges d'investissement un montant de 215 237.81€

### 2 - Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles privées - avenant n°23 à la convention du 16 janvier 1986.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant à la convention de l'école privée prévoyant pour l'exercice 2009 la participation de la commune fixée à 139 056.19 euros à laquelle s'ajoute la prise en charge directe du salaire des agents de service des classes maternelles (69 846.64 €).

### 3 - Subventions exceptionnelles.

Le Conseil Municipal accorde les subventions exceptionnelles ci-après :

Kevrenn Bro Logunec'h :	250 €,
Cinéma Le Club (immédiatement) :	5000 €
Cinéma Le Club (en fin d'année) :	2500 €

### 4 - Spectacle de la compagnie MICHJO du 13 juillet 2009 - demande de subvention.

Le Conseil Municipal retient la proposition de la compagnie MICHJO pour l'organisation d'un spectacle le 13 juillet 2009 pour un montant de 800 € subventionné à 50 % par le conseil général

### 5 - Tarif des vacances funéraires.

Conformément à la réglementation et notamment à la loi 2008-1350, le montant des vacances funéraires est porté à 20 €.

### 6 - Construction d'une salle multifonctions.

Le Conseil Municipal autorise le signature d'un contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec le cabinet CREATIQ de Lorient pour les missions suivantes :

Tranche ferme : Phase " programmation " pour un montant de 21 300 € HT.

Suite p.7 →

## SEMAINE DE LA SANTE MENTALE DU 16 AU 22 MARS

7 ans déjà que la ville de Locminé s'associe aux représentants de l'établissement public de la santé mentale et du centre médico social pour organiser la semaine d'info sur la Santé mentale. L'objectif de cette semaine est d'avertir, de faire connaître, de mobiliser le public et soutenir les malades et leurs familles face aux maladies psychiques en organisant divers débats et animations. Cette année, la semaine de la santé mentale s'est déroulée du 16 au 22 mars.

*Les animations proposées au cours de la semaine étaient axées sur le thème national :*

*les Maladies psychiques : quels soins ? Quels accompagnements ?*

## COMMEMORATION

Le mercredi 19 mars, les membres de la FNACA ont rendu hommage au cessez-le-feu en Algérie. Ils se sont rassemblés sur la place du 19 mars avant de se rendre au monument aux morts, place du 11 novembre.

## CEREMONIE CITOYENNETE 18 AVRIL



Le décret de février 2007 a inséré dans le code électoral un nouvel article qui prévoit que " la carte électorale des personnes inscrites sur les listes électorales de la commune pour la 1<sup>ère</sup> fois et qui ont atteint l'âge de 18 ans depuis une date précise doit leur être remise lors d'une cérémonie de citoyenneté ".

La cérémonie de la citoyenneté s'est donc tenue le samedi 18 avril dernier en salle d'honneur de la Mairie.

Grégoire SUPER, entouré des membres du conseil municipal a donc remis officiellement à chaque intéressé ayant eu 18 ans depuis le 9 mars 2008 leur carte électorale.

55 jeunes locminoïses étaient concernés par cette distinction.



## LE BUDGET DE LA VILLE EN 2009

Le budget général de la commune s'élève à 8.15 millions d'euros dont 4.6 millions en section de fonctionnement et 3.55 millions en section d'investissement.

Il est composé du budget principal (6.35 millions), du budget du service "assainissement" (1.80 millions).

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2009 :

• Travaux de bâtiments	913 874 €
• Acquisition terrains et bâtiments	62 000 €
• Matériel et mobilier	194 000 €
• Travaux d'aménagement- cadre de vie	180 800 €
• Travaux de voirie	200 000 €
• Réhabilitation des réseaux d'assainissement (Rue de la bouillierie, Rte d'Auray et rue Georges Cadoudal)	596 000 €

### PRINCIPALES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2009 :

Pour 100 € de dépenses de fonctionnement

• Services généraux	36 €
• Sécurité/Salubrité	3 €
• Enseignement	20 €
• Culture	6 €
• Sport/jeunesse	6 €
• Interventions sociales/santé	2 €
• Famille - Garderie	1 €
• Aménagements, Services urbains	9 €
• Opérations non ventilables	17 €



## COMPTE ADMINISTRATIF 2008

### Fonctionnement :

L'évolution positive du rapport entre les charges et les produits permet à la Commune de dégager un autofinancement net de 575 131 € en 2008,

Cet autofinancement permettra à la commune de pouvoir investir sans recourir massivement à l'emprunt, ce qui permettra le maintien d'un encours de la dette en dessous des moyennes de référence.

### Investissement :

Les dépenses d'équipement réalisées en 2008 se montent à 1 604 826 € et touchent tous les secteurs de la vie Municipale.

### Les Principales réalisations :

Acquisition bâtiment et terrain pour la maison des associations :	471 000 €
Acquisition d'un camion benne pour les services techniques :	44 850 €
Acquisition d'un four au restaurant scolaire	17 245 €
Restauration façade de l'église	16 980 €
Rénovation fontaine St Colomban	28 550 €
Peinture salle du COSEC	12 965 €
VRD pour cuisine du Foyer Logement	34 815 €
Travaux rue Olivier de Clisson (Hors EU et EP)	445 670 €

## CONSEIL MUNICIPAL

Phase " assistance concours – marché de maîtrise d'œuvre " pour un montant de 5 600 € HT.

Tranche conditionnelle 1 : Phase conception pour un montant de 18 200 € HT. Phase consultation et marchés d'entreprises pour 4 500 € HT  
Tranche conditionnelle 2 : Phase réalisation : livraison pour 38 000 €

Les tranches conditionnelles devront faire l'objet d'un affermissement pour être validées.

### 7 - Modification tarif de location.

Le Conseil Municipal décide de fixer à 5,90 €/l'heure de location de la salle " annexe restaurant scolaire ".

### 8 - Médiathèque - fonctionnement 2009.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le programme des animations prévues pour l'année 2009 dans le cadre de la médiathèque municipale  
Inscrit au budget 2009 les crédits ci-après :

Animations :	3 200 € TTC
Acquisition de livres :	7 500 € TTC
Acquisition de CD – CD ROM :	4 000 € TTC

Abonnements :	2 100 € TTC
Acquisition de logiciel et matériels informatique :	25 800 € TTC

-Sollicite les subventions auprès du Conseil Général pour les acquisitions de livres, les acquisitions de documents multi-média (CD, CD ROM et DVD), pour les différentes animations susceptibles de correspondre aux critères d'attribution. Ne donne pas suite au projet de création d'un fond de DVD.

-D'instaurer un tarif d'initiation à l'informatique de 15 € les trois séances pour les locminois et de 20 € pour les non locminois et un tarif d'abonnement pour les personnes extérieures de Locminé :

### Abonnement

	Tarifs locminois	Tarifs non locminois
Etudiants – demandeurs d'emploi	10€	12€
Individuels jusqu'à 16 ans	5.10€	7€
A partir de 16 ans	17.30€	20€
Famille	25.50€	30€

- D'employer un agent non titulaire à 1/2 temps pour les mois de juillet et août en remplacement du personnel absent.

## CA VA SE PASSER A LOCMINE

Samedi 12 septembre  
11h30 : inauguration  
de la maison  
des associations  
et du forum

# LE FORUM DES ASSOCIATIONS LES 12 ET 13 SEPTEMBRE PROCHAIN



L'inauguration de la maison des associations située place Anne de Bretagne et le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Kevrenn Bro Logunec'h se dérouleront durant ce week-end.

Locminé compte 85 associations et près de 2000 licenciés dans les clubs sportifs. Le monde associatif est donc très présent à Locminé. Ainsi, l'objectif du forum et des élus locminois est de faire connaître l'ensemble du monde associatif locminois à la population. Le samedi 12 et le dimanche 13 septembre, les associations locminois et hors locminois ayant une activité sur la commune vont donc s'installer à la maison des associations et dans le gymnase Anne de Bretagne afin de présenter leurs activités aux visiteurs.

Dimanche 13 septembre  
Ouverture du forum  
de 10h à 18h

## LES PLUS DU WEEK-END LES FESTIVITES PROPOSEES PAR LA KEVRENN BRO LOGUNEC'H

**Vendredi 11 septembre**

20h30 : concert à l'église Saint Sauveur avec les chorales de Locminé, Locqueltas et Vannes

**Samedi 12 septembre**

15h à 17h : défile des bagads du Morbihan au centre ville.  
17h30 : spectacle place Anne de Bretagne avec différents bagadou et les cercles celtiques de Moréac et de Guéhenno  
Apéro concert et fest noz sur la place Anne de Bretagne

**Dimanche 13 septembre**

12h : apéro concert  
Fest Deiz et scène ouverte

Une restauration sera proposée par le bagad locminois.  
Plat typique du Brésil proposé le samedi soir et dimanche midi.  
Les inscriptions devront se faire au préalable auprès de l'association

La médiathèque de Locminé sera ouverte tout le week-end  
L'atelier de la Gare géré par Angéla Brassier ouvrira ses portes et proposera au public des démonstrations de danse et de musique brésilienne.



Le Bagad de Locminé "Kevrenn Bro Logunec'h"

Il n'est pas encore trop tard pour participer au forum. Nous invitons donc les associations désireuses de prendre part à la manifestation à se faire connaître à la Mairie de Locminé auprès de  
Aude GUILLEMET - 02.97.60.00.37 - communication@locmine.fr

**ACCES GRATUIT A TOUTES LES ACTIVITES - VENEZ NOMBREUX**

# GRAND DEPART DU TOUR DE FRANCE VTT MARDI 11 AOÛT 2009

Le Tour de France VTT L'HEXAGONAL se tiendra du 10 au 16 août prochain.

Locminé a été retenue ville étape par le comité organisateur du tour de France.

Le départ de la 9ème édition qui verra les coureurs arriver sur la célèbre butte de Montmartre à Paris, sera donné le mardi 11 août.

20 équipes de 4 pilotes, 15 nationalités représentées dont les meilleurs mondiaux, assureront un spectacle permanent lors du prologue qui sera organisé dans le cadre somptueux de la butte de Quistinic.

L'étape sera un contre la monte individuel sur un parcours de 6,5 km dessiné sur le site. Le départ et l'arrivée auront lieu à côté du centre de secours.

La présentation des coureurs se fera le lundi 10 août dans les rues du centre ville de Locminé.

Mr LE NY et quelques bénévoles ont passé de nombreuses heures de leur temps à défricher le site pour faire de la butte de Quistinic " le poumon vert de notre ville ".



"Nicolas JOSSELIN, jeune licencié du club local l'O.C.L., qui va illustrer le programme du Tour de France V.T.T."



VENEZ NOMBREUX DECOUVRIR CE MAGNIFIQUE EVENEMENT SPORTIF

## SALLE MULTIFONCTIONS

Dans le cadre de son développement et en soutien d'une dynamique vie civile et associative, la ville de Locminé et la Communauté de Communes du Pays de Locminé se sont associées pour doter le territoire d'un équipement socioculturel multifonctions qui comprendra :

Une grande salle de format modulable pouvant accueillir diverses animations locales à caractère culturel, festif, de variété, de vie associative, de théâtre, de repas et banquets ... d'une capacité d'environ :

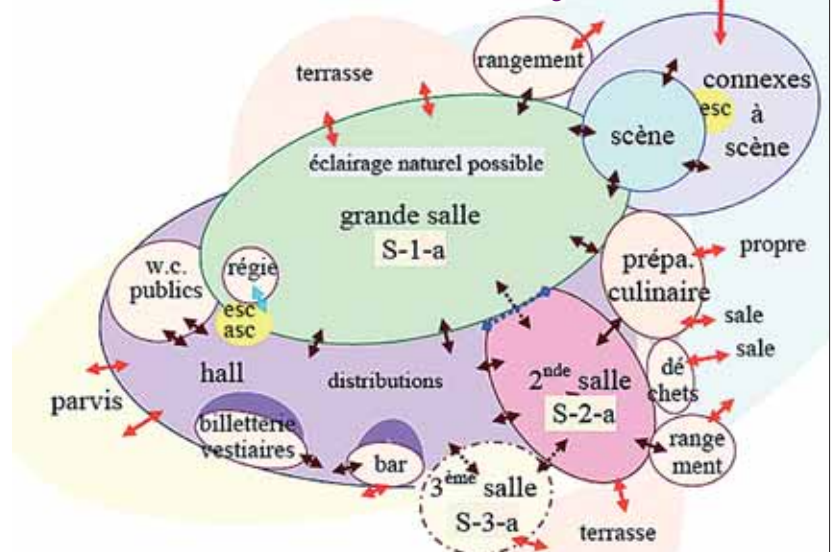
- 600 places assises dont 350 en fauteuils
- 1000 personnes en formule " personnes en situation debout-gradinage rétracté.
- 400 personnes en formule " repas-cabaret " - gradinage rétracté

Une seconde salle de format plus réduit pour un effectif d'environ 120 personnes à table

Un espace traiteur connexe aux 2 salles.

Le concours pour le choix de la maîtrise d'œuvre sera lancé dès l'automne 2009.

### Schéma fonctionnel de synthèse



Ce schéma sans échelle exprime seulement des principes fonctionnels, en aucun cas et sous aucun angle (forme, dimension, volume...), il ne constitue la seule distribution possible pour atteindre les objectifs de scénario et ne doit être interprété comme une représentation architecturale ou urbaine du scénario.



## TOURNE A DROITE A SAINT RENE

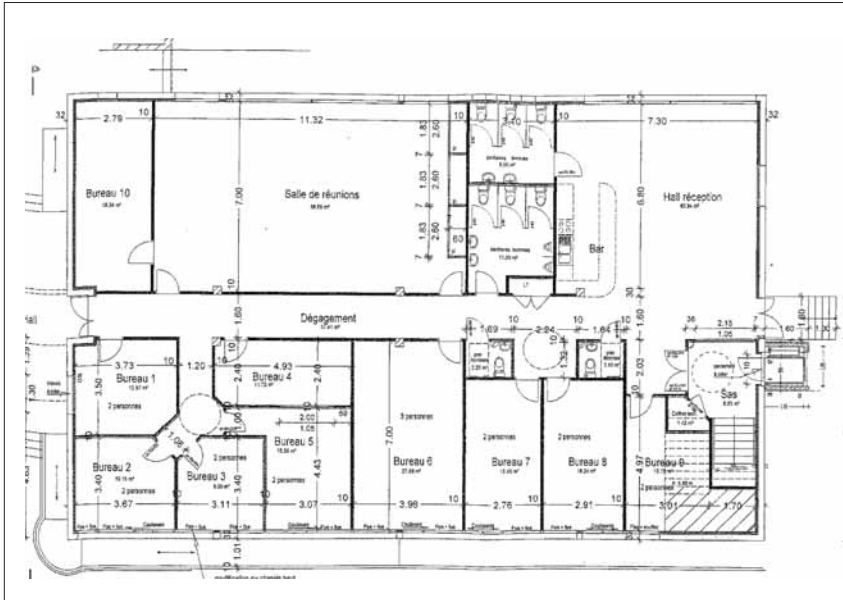
La phase des travaux a été positive. L'aménagement a donc été réalisé en février. Il reste à tracer les passages piétons et les marquages au sol.

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA BOUILLERIE



Les travaux ont démarré début janvier. Ils se sont arrêtés au niveau des services techniques actuels de la commune. Le réaménagement des trottoirs a été fait entre l'entrée du stade et des logements BSH situés place Anne de Bretagne. Une piste cyclable et des places de parking ont été aménagées.





## MAISON DES ASSOCIATIONS

La Commune a fait l'acquisition avec le Lycée Anne de Bretagne d'une partie de ses bâtiments dans le but d'y réaliser des locaux pour les associations sportives et culturelles.

Ce bâtiment qui comprend deux étages de 391 m<sup>2</sup> au RDC et de 306 m<sup>2</sup> à l'étage est facilement modulable.

Les travaux d'aménagement ont débuté en février 2009. La livraison du bâtiment est prévue pour la fin du mois de juin prochain.

## PLAN D'EAU DU BOIS D'AMOUR



Deux places ont été aménagées pour permettre aux personnes handicapées de pêcher au plan d'eau du Bois d'Amour. Les travaux ont été financés par la commune de Locminé et la commune de Plumelin.

## CHEMIN PIETONNIER RUE DE BODAVEL



Le chemin piétonnier situé rue de Bodavel sera d'ici quelques semaines accessible aux marcheurs. Les piétons pourront emprunter le chemin de la rue de Bodavel jusqu'au chemin de la Pompe.

## GYMNASE ABBE LAUDRIN



Après les travaux de peinture, les translucides de la salle de sports Abbé Laudrin ont été changés au mois de mars

## AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'EGLISE



Le service espace vert de la commune a aménagé avec beaucoup de goût le parvis de l'Eglise Saint-Sauveur.

## MEDIATHEQUE : DU NOUVEAU



Sandrina, Christophe, Anne-Sophie et la nouvelle recrue Cédric.

Suite au départ en retraite de Madame Danielle BARANGER responsable de la structure, Cédric LE GUERN a été recruté pour compléter l'équipe au début de cette année. Originaire de Châteaulin dans le Finistère, il arrive de Dompierre-sur-mer où il s'occupait d'une petite bibliothèque. A la médiathèque de Locminé, il est chargé entre autres des animations pour les jeunes enfants et les adolescents. Dynamique, ce ne sont pas les idées qui manquent à ce jeune finistérien qui a déjà travaillé sur le secteur jeunesse et petite enfance auparavant. Nous souhaitons donc la bienvenue à Cédric au Pays de la Maillette.

### Offre d'emploi saisonnier

La ville de Locminé recrute pour la médiathèque un agent d'accueil du 27 juillet au 23 août 2009. Temps de travail 17h30/semaine. Les candidatures sont à adresser à la mairie de Locminé – service secrétariat du Maire avant le 15 mai 2009.

### SITE INTERNET DE LA COMMUNE

La refonte du site internet de la ville est enfin finie. Il a été réalisé par Thierry CHAPLEAU, chargé de mission à la communauté de communes du Pays de Locminé. Plus dynamique, le site offre de nombreuses informations aux visiteurs. La nouveauté du site est la démarche en ligne de divers documents, notamment les demandes d'actes d'Etat Civil.

<http://www.mairie-locmine.fr>



## DU COMPOST GRATUIT POUR LES JARDINIERS

Pas moins de 12 tonnes de compost à haut rendement agronomique issu des broyats de déchets verts et de boues épurées de la station d'assainissement a été entreposées à la déchetterie de Breneuh à Plumelin. Dans le cadre de la semaine du développement durable et de façon permanente jusqu'à septembre, le compost est mis gratuitement à la disposition des jardiniers du Pays de Locminé. "Le compostage constitue une filière reconnue économiquement et environnementale et s'intègre pleinement dans la logique de développement durable" dira Grégoire SUPER, Maire de Locminé. Pour les volumes supérieurs à une tonne, merci de contacter la mairie.



Gérard Corrignan, Président du Pays de Locminé et Grégoire Super, Maire de Locminé

## LES PASSEPORTS BIOMETRIQUES : QUEL EN EST LE PRINCIPE ?



Les passeports biométriques vont succéder aux passeports électroniques apparus en 2006.

La différence entre ces deux passeports est la numérisation des photos et des empreintes de 8 doigts (les enfants de - de 6 ans ne sont pas concernés par cette disposition).

La ville de Locminé, chef lieu de canton, a été retenue station de passeports biométriques. Tout administré (quel que soit sa commune de domicile) souhaitant faire une demande de passeport biométrique pourra se présenter à la Mairie de Locminé ou dans toutes autre mairie retenue station passeports biométriques (Baud, Pontivy, Guémené sur scorff...).



### LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La délivrance de la carte nationale d'identité est en principe gratuite. La loi de finances pour 2009 ne remet pas en cause ce principe. Toutefois, cette loi dispose que le renouvellement de la carte d'identité, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de 25 euros lorsque la précédente carte n'est présentée au guichet de la Mairie. Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux demandes de carte d'identité déposées à compter du 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

### ETAT D'URBANISME DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2008 AU 31 MARS 2009

#### 7 Permis de construire

- 3 extensions de bâtiment existant
- 1 création d'un logement après démolition de celui existant
- 1 construction d'une cuisine collective
- 2 constructions de maisons individuelles

#### 12 Déclarations Préalables

- 8 modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment
- 2 petites extensions de véranda
- 1 construction de clôture
- 1 changement d'affectation d'un bâtiment (poissonnerie en restaurant type Kebab)



### PLAN CANICULE 2009

Les personnes âgées ou handicapées isolées souhaitant bénéficier d'aide lors du plan d'alerte et d'urgence, peuvent demander leur inscription ou se faire inscrire par un proche ou un tiers auprès des services de la Mairie de Locminé. Pour connaître les conditions d'inscriptions, vous êtes invités à contacter la Mairie au 02.97.60.00.37

### NOUVELLES ENSEIGNES

**DIETETICIENNE**  
Madame Claire CORRIGNAN  
25, rue de Verdun

**ETHIOPATHE**  
Madame Nolwenn BAUDU  
2, rue Olivier de Clisson

**NATUROPATHE**  
Madame Brigitte LEMOINE  
2, rue Charles Le Goffic

**PLUS BIO LA VIE**  
Monsieur Pascal COMPREAS  
5, Rond Point de la République

**KANAILLE BOUTIK**  
Madame Isabelle MORICE  
4, rue Annick Pizigot

**STOCK'Astuces**  
Monsieur LE DORZE  
Zone de Kerjean

### MODIFICATION D'ENSEIGNE

**HYPHER CHAMPION** devient **CARREFOUR MARKET**  
Monsieur SAVENNEC  
Zone de Kerjean

### CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES

**MARCHE PLUS**  
Monsieur et Madame RICHARD  
Rue Chateaubriand

**EN APARTE (anciennement CAMPUS)**  
Madame Ghislaine PARANT  
Rue du Fil

**POINT DVD SHOP**  
SARL SODEX VENDING  
Monsieur LE GARREC  
2, bis rue de Verdun

## ETAT CIVIL



### Rappel :

Les dispositions de l'article 9 du code civil précisent que chacun a le droit au respect de sa vie privée. Elles s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités à des tiers, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci.

Ainsi, nous demandons à chaque intéressé son autorisation pour faire paraître dans la revue municipale les informations d'état civil le concernant (naissance, mariage). Nous avons décidé de ne pas mentionner les décès dans la rubrique Etat Civil par respect aux familles des défunts.

### Naissance

#### NOVEMBRE

Nathan BUSSON - 26, Chemin de Sainte Anne

#### DECEMBRE

Victor CALAIS - 15, rue de Verdun

#### JANVIER

Noam GUERIN - 22 Allée de Loch Menech

#### FEVRIER

Lucas MICHELIN - 8, Allée de Loch Menech

Elisa SYLLA - 30, rue Olivier de Clisson

Roman LE GOUGAUD - 34, rue Jacques Cartier

#### MARS

Léona LE FALHER - Résidence Lacordaire B/1

Kélia EVAÏN - REMARS - 3, résidence Arc en Ciel

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous avez déménagé dans l'année, vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne, vous aurez 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 2010...

Inscrivez-vous sur la liste électorale auprès de votre mairie avant le 31 décembre 2009.

Pour cela vous devez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile établi à votre nom et prénom et daté de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).



## LES ELECTIONS EUROPEENNES AURONT LIEU LE 7 JUIN 2009

Le dimanche 7 juin prochain, nous allons voter les membres du Parlement européen. De tous les organes de l'Union européenne, le parlement européen est le seul à être élu au suffrage universel direct. Les membres sont élus pour cinq ans et ont pour mission de représenter les intérêts des 492 millions de citoyens des 27 Etats membres de l'Union Européenne.

*Pratique : Le principe du vote des ressortissants européens en France*

Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent participer à l'élection des représentants au Parlement européen dans les mêmes conditions que les électeurs français, sous certaines réserves. Sont considérés comme résidant en France les citoyens de l'Union européenne qui y ont leur domicile réel ou qui y résident de façon continue. Les citoyens de l'Union européenne qui souhaitent participer au vote en France doivent s'inscrire auprès de la Mairie de leur domicile sur une liste électorale complémentaire.



## PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)

Tous les mercredis matin de 9h à 12h - Annexe Mairie n°1

Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F)

Le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 10h à 12h - Annexe restaurant scolaire - local de la C.A.F

Madame MALARD-NOUET

Conciliateur de Justice

Tous les vendredis matin de 10h00 à 12h00

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole. Il est nommé par le premier Président de la cour d'appel sur proposition du juge d'instance. Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il ne donne pas de consultation juridique.

Aussi, lorsqu'un conflit existe entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné, le recours au conciliateur de Justice est une solution simple, rapide et souvent efficace d'en venir à bout en obtenant un accord amiable. La conciliation est un des modes alternatifs de règlement des litiges. Elle est entièrement gratuite. Elle nécessite la présence des parties et leur accord.

## LES ELUS DE LOCMINE-AVENIR S'EXPRIMENT

Conseil du 15 janvier : ABSENCE DE CONCERTATION !!!

Monsieur Le Maire propose la construction, sur un espace vert de la Résidence Arc en Ciel, de 2 logements sociaux. Motif : réduire le coût d'entretien des espaces verts de la résidence qui doivent être rétrocédés à la commune par Bretagne Sud Habitat (BSH). Les élus de Locminé-Avenir s'y opposent notamment :

- Cet espace est apprécié par tous et participe de la qualité de vie
- Le désaccord des résidents qu'ils ont consultés
- Une gestion trop comptable de l'urbanisme communal.

Le projet est adopté par la majorité. Les résidents se mobilisent. Leur pétition recueille l'approbation de la quasi-unanimité des ménages concernés (30/31). Une lettre du Maire leur fait part de l'abandon du projet après contact avec BSH.

Conseil du 24 février : NOUS FAISONS DES PROPOSITIONS

Démocratie : Nous proposons que les dates, horaires et ordres du jour des conseils municipaux soient diffusés en temps utile par tous les moyens de communication.

Incivilités : Notre réponse est préventive aussi nous préconisons le recrutement d'un animateur socioculturel.

Salle multifonctions : notre méthode : Il est urgent d'attendre ! Un investissement intercommunal de plusieurs millions d'euros pour plusieurs décennies mérite, selon nous, réflexion, concertation, sagesse et audace ! Continuez à nous écrire à [logunech@gmail.com](mailto:logunech@gmail.com) en attendant notre nouveau site prochainement.

## COMMUNIQUE DU SECOURS CATHOLIQUE

Devenez famille d'accueil - partagez vos vacances

L'accueil Familiale de Vacances (AFV) mis en place par le Secours Catholique consiste à confier des enfants à des familles d'accueil pendant leurs vacances. Devenir famille d'accueil, c'est permettre à un enfant de s'épanouir dans un cadre de vie différent, c'est lui donner la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échanges.

En ouvrant vos vacances, vous partagez une rencontre humaine, bénéfique pour l'enfant, pour sa famille et la vôtre.

Pratique : pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Secours Catholique - Délégation du Morbihan maison du diocèse - BP 241 - 56007 VANNES CEDEX - 02.97.54.70.71

## LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'ADIL

(Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Le réseau de l'ANIL et des ADIL offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux. Il est conventionné par le ministère chargé du logement.

Pour une information simple ou un renseignement ponctuel, chaque jour, les conseillers de l'ADIL assurent une réception téléphonique et répondent à vos questions du lundi au vendredi de 13h30 à 16h au 0 820 201 203. Ils vous reçoivent également de 9h à 12h le lundi, mardi et vendredi.

Un conseiller juriste de l'ADIL assure une permanence dans les locaux de l'EREF, place Anne de Bretagne, le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h. Il est recommandé de prendre rendez-vous.

Communiqué de la sécurité routière

## Alcool au volant : premier facteur de mortalité. Arrêtons ça !

L'alcool est devenu depuis 2006, le 1<sup>er</sup> facteur de mortalité sur la route. De nos jours, l'alcool est présent dans 10.5 % des accidents corporels et dans 29% des accidents mortels. Les victimes des accidents avec alcool sont essentiellement les conducteurs alcoolisés et leurs passagers puisqu'ils représentent 85% des personnes tuées.

### DES RISQUES MAL EVALUES PAR LES CONDUCTEURS

Conduire sous l'emprise de l'alcool met en péril sa propre sécurité et celle des autres usagers de la route. Dès lors que l'on boit de l'alcool, le comportement se modifie.

Combattre l'alcool au volant et sauver des vies

" Sam celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ! "

Pour ne pas gâcher la fête, il faut avoir le réflexe Sam ! il faut penser à s'organiser et désigner avant de sortir le Sam, celui qui reste sobre et ramène ses amis sains et saufs après la fête. Un principe simple qui peut sauver des vies et qui prouve que la fête et conduite responsable sont conciliables.

Pour plus d'informations, allez sur le site [www.sortezrevenez.fr](http://www.sortezrevenez.fr)





## MAIRIE

28, rue du Général de Gaulle  
BP 50121 -56501 LOCMINE CEDEX  
Tél : 02 97 60 00 37 – Fax : 02.97.44.24.64  
E-Mail : [mairie@locmine.fr](mailto:mairie@locmine.fr) Site : <http://www.mairie.fr>  
Heures d'ouverture : Le lundi et mercredi 9h à 12h /  
14h à 17h30  
Le mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h  
Le samedi : 9h à 12h

## SERVICES COMMUNAUX

### MEDIATHEQUE

Place Anne de Bretagne – Tél : 02.97.60.01.70

### FOYER LOGEMENT CLEMENCEAU

Rue de Bod'avel – Tél : 02.97.60.00.87

### RESTAURANT SCOLAIRE

3, Rue Jules Ferry – Tél : 02.97.60.14.80

### SERVICES TECHNIQUES

19, Rue de la Bouillèrie – Tél : 02.97.60.55.11

## SERVICES INTERCOMMUNAUX

Ils sont gérés par la Communauté de communes du Pays de Locminé - Zone de Kerjean  
Tél : 02.97.44.22.58

### CENTRE DE LOISIRS, TICKETS SPORTS ET MERCREDI LOISIRS

Zone de Kerjean – 02.97.44.22.58

### E.R.E.F

Place Anne de Bretagne – 02.97.44.29.65

### R.A.M

Place Anne de Bretagne – 02.97.44.26.66

### MULTI ACCUEIL LA PASSERELLE

Rue Laënnec – 02.97.60.57.21

### PISCINE

Rue Jean Moulin – Tél : 02.97.60.07.20

### DECHETTERIE DE BRENEUH – PLUMELIN

Ouvert le lundi et samedi de 9h à 12h30 et de  
13h30 à 18h

Ouvert le mercredi et le vendredi de 14h à 18h

## DIVERS

### EQUIPEMENT

Zone de Kéranna en Moréac

Tél : 02.97.46.73.80

### SAUR

26, rue de Saint René – Tél : 02.97.60.05.97

### GENDARMERIE

22, rue Jacques Cartier

Tél : 02.97.60.00.11 ou 17

### CENTRE DE SECOURS DE LOCMINE

Zone de Kerjean – Tél : 02.97.60.07.31

### PRESBYTERE

5, place du Marché – Tél : 02.97.60.00.25

## ENSEIGNEMENT

### Ecole maternelle publique

" René Guy Cadou "

Place du 11 novembre - Tél : 02 97 60 06 78

### Ecole primaire " Annick Pizigot "

Rue Laënnec – 02.97.60.05.54

### Ecole Maternelle et primaire Notre Dame du Plasker

Rue Jean Marie Lamennais – 02.97.60.02.86

### Collège Jean Moulin

Rue Jean Moulin – Tél : 02.97. 02 97 60 02 33

### Collège Jean Pierre Calloc'h

ZI de Kersorn – Tél : 02 97 60 03 14

### Lycée Louis Armand

Rue Jean Moulin - Tél : 02 97 46 72 12

### Lycée Anne de Bretagne

Place Anne de Bretagne – Tél : .02 97 60 01 54

## MEDECINS

### Cabinet médical DORSO – HIRTZMANN – CARADEC ET LE BARBIER

16, rue de Verdun – Tél : 02.97.61.01.61

### Docteur AGELOU

4, rue Annick Pizigot – Tél : 02.97.60.03.00

## DENTISTES

### Cabinet médical LE DANIEL GOUJON et SRAMEK

3, bis rue du Fort de Penthièvre

Tél : 02.97.60.00.50

### Cabinet médical SCANNAPIEGO

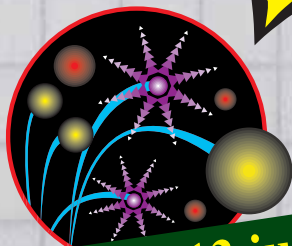
1, bis avenue du Petit Prêtre

Tél : 02.97.60.01.46

### Cabinet AUVRAY

7, bis rue Aristide Briand – Tél – 02.97.60.22.13

A vos agendas



**Lundi 13 juillet**  
Fête Nationale au plan d'eau  
du Bois d'Amour

**Vendredi 19 juin**  
Fête de la musique



**Dimanche 28 juin**  
Championnat Départemental et  
Coupe de Bretagne de VTT  
à la butte de Quistinic



## Cérémonies patriotiques

**8 mai** : cérémonie en mémoire de la victoire de 1945, place du 11 novembre à Locminé

**18 juin** : cérémonie en mémoire de l'appel du 18 juin 1940, place du Menhir de la Résistance à Locminé

**13 juillet** : cérémonie en mémoire des Martyrs de la Résistance au Fort de Penthièvre.



## Les expos de la médiathèque

**Du 15 au 30 mai** : exposition du club de photo suite au concours sur le thème " Le mouvement "

**Du 2 au 20 juin** : expo des travaux des élèves de l'école Annick Pizigot

**Juillet et août** : expo des œuvres de la plasticienne Marie-Françoise Missir. Des gravures seront également exposées à l'atelier de la gare.



**VENDREDI 19 JUI  
A PARTIR DE 21H**

**LOCMINE**

**Fête de la  
Musique**

**Plusieurs scènes ouvertes  
avec diverses ambiances**

Place du Marché  
Soirée DANCE  
avec DJ B-BONE

**VENEZ NOMBREUX - AMBIANCE ASSURÉE !**